

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
21

Conseillers absents :
12

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 avril 2023
dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le treize avril de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (21) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Isabelle TINCHANT-MERLI, Miné SEYHAN, Nathalie KATZ-BETENCOURT, Olivier BECHT, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGUY et Alexandre DURRWELL

Excusés (12) :

Mme Catherine MATHIEU-BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
M. Jean KIMMICH (procuration à M. MARCUZ)
Mme Barbara HERBAUT (procuration à M. BECHT)
M. André GIRONA (procuration à Mme ADAM)
M. Alain DREYFUS
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Véronique FLESCHE (procuration à M. NYREK)
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 14 de l'ordre du jour

Rénovation des installations techniques (chauffage, ventilation et plomberie-sanitaires) de la Commanderie

Par délibération du 26 janvier 2023, le Conseil municipal avait été amené à valider le plan de financement relatif aux travaux de rénovation des installations techniques de la Commanderie.

Compte tenu de l'évolution des postes de dépenses issus de l'APD il y a lieu de réactualiser le plan de financement pour tenir compte d'une hausse des coûts de 80.616 euros.

Le plan de financement est également revu en conséquence en élargissant l'appel aux cofinanceurs à la Collectivité Européenne d'Alsace, à la Région Grand Est et à M2A au titre du fonds climat.

La réduction des coûts des fluides se traduit par des gains énergétiques attendus d'environ 57% et des économies d'eau.

Les coûts estimés H.T. sont les suivants :

- Travaux de démontage et de préparation chauffage	12 000 €
- Chaufferie	100 500 €
- Emission de chaleur	200 500 €
- Distribution de chaleur	45 000 €
TOTAL CHAUFFAGE	358 000 €
TOTAL VENTILATION (mécanique double-flux et simple-flux)	241 900 €
TOTAL PLOMBERIE-SANITAIRE	205 086 €
TOTAL TRAVAUX	804 986 €
TOTAL MAITRISE D'OEUVRE	43 469 €
TOTAL OPERATION	848 455 €

Les subventions de l'Etat, Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) et Fonds Vert – Rénovation énergétique des bâtiments publics, mais aussi de la Région Grand-Est, voire de l'Union Européenne, de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et de m2A peuvent être sollicitées.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'approuver le projet de rénovation des installations techniques de la Commanderie, tel que présenté et estimé par le BET MARCHAL pour un coût travaux estimé de 804 986 € HT et un coût de maîtrise d'œuvre de 43 469 € HT.
- d'approuver le plan de financement ci-après :

Organisme	Dispositif	MONTANT	%
État	DSIL 2023	169 691 €	20 %
État	Fonds Vert – Rénovation énergétique des bâtiments publics	169 691 €	20 %
Grand-Est / UE		106 057 €	12,5%
CeA	Fonds d'Attractivité d'Alsace	106 057 €	12,5%
m2A	Fonds climat Nouvelle Donne Environnementale	44 968 €	5,3%
Ville de Rixheim		251 991 €	29,7%
TOTAL :		848 455 €	100 %

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à l'engagement du projet et à la formalisation des demandes de subventions.

=====

Délibéré comme dessus

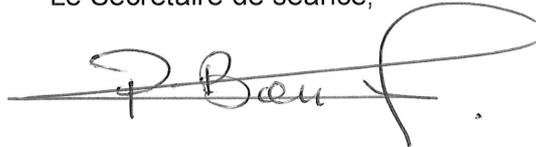
Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 17 avril 2023

Le Maire,



Rachel BAECHTEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **18 AVR. 2023**